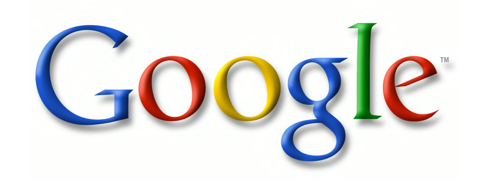





DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.

VOCABULAIRE

DES

NOMS WALLONS D'ANIMAUX

DE PLANTES ET DE MINÉRAUX

PAR

Ch. Grandgagnage.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

LIÉGE

LIBRAIRIE DE CH. GNUSÉ.

1857.



VOCABULAIRE

DES NOMS WALLONS D'ANIMAUX, DE PLANTES ET DE MINÉRAUX.

Après les noms de lieux, ce sont les noms d'animaux, de plantes, et autres produits naturels d'un pays, qui peuvent jeter le plus de lumière sur les origines du peuple qui habite ce pays. Comme ils désignent des objets essentiellement concrets et indigènes, on ne peut douter de leur sens véritable ni de leur provenance, tandis que les mots qui désignent des objets artificiels ou des idées abstraites sont souvent empruntés à d'autres pays, ou doivent leur signification à des tropes si détournés qu'il est difficile de reconnaître le sens propre. Prenons pour exemple dans la première catégorie le mot *maison*. Qu'est-ce proprement qu'une maison? Rien de bien déterminé : c'est un logis intermédiaire entre un palais ou un hôtel et une cabane, dont la grandeur, la forme et les matériaux sont fort variables. De fait, *maison* a étymologiquement le sens général : demeure (*mansio*). Or, de ce vague de la notion il résulte déjà la probabilité qu'elle n'existait même pas chez nos premiers ancêtres, tandis qu'ils avaient sans nul doute des mots qui

exprimaient exactement les idées *chien*, *chêne*. En second lieu, comme le mot *maison* exprime en soi une idée abstraite, générale, il a dû prendre des significations particulières très-différentes selon les temps et les pays ; ce qui est arrivé en effet : ainsi le latin *mansio* s'est pris pour étape ou station militaire, le wallon *maujonne* pour cuisine, etc. ; de sorte que ce genre de mots présente dans les notions autant de variations que dans les formes, ce qui rend les deux éléments de chaque terme de la comparaison à établir également incertains. Dans le domaine de l'histoire naturelle, au contraire, l'objet étant immuablement déterminé, il n'y a plus à examiner que le rapport formel des divers noms. Ceux-ci, il est vrai, ne sont pas aussi stables que les objets désignés : les noms primitifs sont souvent remplacés par des épithètes, des noms imitatifs, des mots jusqu'alors dialectiques ; au total, cependant, c'est ici qu'on peut le mieux espérer de rencontrer la langue héréditaire.

La nomenclature étant rassemblée, il reste à faire deux opérations étymologiques : comparer les noms de chaque dialecte avec ceux des dialectes collatéraux ; rechercher ensuite l'origine de tous ces noms, mais particulièrement de ceux qui paraîtraient être isolés et constituer par conséquent, conjointement avec le mode propre de transformation des sons et les idiotismes, l'individualité des différents dialectes. On obtiendrait ainsi les données que la linguistique peut fournir à l'ethnographie.

Ce vocabulaire n'embrasse que les deux premiers degrés de l'opération totale. Je donne seulement les noms wallons et leurs correspondants les plus voisins, sans développement ni controverse. Le résultat de ce travail sera donc de montrer par l'exemple des noms d'animaux, de plantes, etc., jusqu'à quel point le wallon se rattache aux autres langues romanes ou se sépare d'elles. Mais il faut bien noter que le résultat, quant à la détermination des éléments propres au wallon, ne peut être

que provisoire et approximatif : il existe, en effet, bien des mots dans les langues locales qui ne sont nulle part consignés (¹); d'un autre côté, comme nous venons de le dire, bien des noms existaient dans un dialecte, qui dans la suite ont été fortuitement remplacés par d'autres (²). Pour qu'un travail comme celui-ci fournît une base certaine aux recherches ethnographiques, il faudrait par conséquent qu'il existât des glossaires des patois anciens et modernes beaucoup plus complets que ceux que nous possédons. Si ces glossaires se produisent un jour, on trouvera, j'ose le prédire, que les dialectes d'oïl, même les plus excentriques, ne sont que des nuances d'une langue assez homogène; la langue française académique, qui semble maintenant constituer presque toute la langue d'oïl, n'apparaîtra plus que comme un dialecte, — base d'une langue littéraire assez bizarrement composée, — de la grande langue romane du Nord.

(¹) En voici la preuve. Quoique je m'occupe assiduement depuis plus de quinze ans de lexicographie wallonne, il ne m'arrive pas de causer une heure avec un paysan sans entendre un mot nouveau ou au moins une acception nouvelle.

(²) Je citerai deux exemples entre cent. On a nommé en français le hêtre *fau* (du latin *fagus*) jusqu'au XVII[e] siècle, je pense; ensuite a prévalu le nom moderne, qui est d'origine allemande : où se sera-t-il conservé jusque-là (remarquez qu'il n'est pas usité en Allemagne même, si n'est dans un seul dialecte, où il signifie : jeune hêtre)? Dans quelque patois (le wallon possède les deux mots), ou dans la langue des forestiers? — En wallon on a certainement connu le mot *chèvre*. Nous avons encore le dérivé *chivrou* (*chevreuil*), et une montagne près de Liége s'appelle *Chèvremont*, en wallon *Chivri*mont, en latin, au moyen-âge, *Caprae*mons. Depuis longtemps, cependant, on ne connait plus que le mot, aussi d'origine allemande, *gade* ou *gatte*.

Dans ce vocabulaire, W. signifie *wallon*, L. *liégeois*, N. *namurois*, A. *ardennais*, H. *hennuyer*, R. *rouchi* (dialecte du Hainaut français), pic. *picard*, norm. *normand*, champ. *champenois*, lang. *languedocien*, fr. *français*, etc.; anc. *ancien*, dial. *dialecte* ou *dialectique*. Les mots rouchis ne sont cités que comme correspondants, de même que ceux qui appartiennent à l'Ardenne française. Du reste, nous ne mentionnons le dialecte dans lequel chaque mot est employé que lorsque cette mention a de l'importance, soit pour expliquer la forme, soit pour indiquer que le mot n'est pas d'un usage général : lorsque l'emploi d'un mot est plus circonscrit encore, nous l'avons fait précéder d'un astérisque. L'impression en caractères italiques du mot français qui sert de traduction au wallon indique qu'il est de même famille que celui-ci; enfin les petites capitales signifient que la forme est supposée.

QUADRUPÈDES DOMESTIQUES.

Chivâ (*cheval*).

Ronsin (étalon, cheval entier). De même en patois messin. En anc. fr., prov., etc., ce mot signifie : cheval de somme, bidet.

Honk (*hongre*).

Ro (cheval qui n'a qu'un testicule dans le scrotum, l'autre n'étant pas descendu).

Cavalle (*cavale*, jument).

Poûte (pouliche). En pic., norm., anc. fr. poutre, poultre.

Poûterain (poulain). De même en anc. fr.

Harotte (haridelle), R. haroute, anc. fr. arote [1]. Comp. norm. harousse, même signification.

Taur, torai, toria (*taureau*).

Toi *ou* twa [N.] (id.).

Gaïet (id.).

Bul (taureau châtré). En norm. boul-boul signifie : taureau.

[1] Je dois avertir que ce mot, rapporté par Roquefort, a été pris par lui, avec beaucoup d'autres, dans le « Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque, par un Religieux Bénédictin de la congrégation de S. Vannes. Bouillon, 1777 », ouvrage qui contient pêle-mêle du wallon local et de l'ancien français, souvent mal lu. Le glossaire de Roquefort n'est guère composé que d'emprunts faits ainsi de toute part sans indication de source et sans discernement, de sorte qu'on ne peut jamais savoir si ce qu'il donne est de l'ancien français ou seulement du patois, ou, pis encore, des *non-entia*, des vocables provenant d'une faute de lecture ou de copie.

Boûf (*bœuf*).

Bovelet (*bouvillon*).

Boûcai (id.). Du lat. buculus.

Beûtin, botin, botelet (id.). *Beûtin* est aussi rouchi. Comp. N. boûtî, R. beutie, champ. beutier, anc. fr. butier (bouvier).

Vache (*vache*).

Vache monse (vache qui n'a pas eu de veau, qui est restée stérile, pendant l'année). *Monse* n'a de correspondants qu'en tudesque, quoique l'origine même du mot soit incertaine.

* Hèlenne (vache qui ne peut avoir de veau). L'authenticité de ce mot, que je ne connais que par la première édition du dictionnaire de Remacle, me paraît douteuse; du moins en ce sens, car on le retrouve dans l'expression : bok-et-*hèlenne*, ou : bok-et-hennin (hermaphrodite).

Haguette (mauvaise vache). Patois messin hèguette (mauvais cheval ou mauvaise vache).

Amâ (bouvillon), âmaïe (genisse). Anc. fr. aumeau (bouvillon), aumailles (le gros bétail).

Vai, via (*veau*).

Ginihe (*genisse*).

Poursai, poursia (*pourceau*).

Vèra (*verrat*).

Godî (id.). *Godî*, qui serait en ce cas une prononciation abrégée de GAUDÎ, paraît être dérivé du goth. GALTUS, suéd., dan. galt, même signification.

Daïe, daille, masc. [H.] (id.), R. dale.

Maïai, maïi (porc châtré); mâieléie, mâliéie (truie châtrée). Dans le dialecte des environs d'Etalle (Ardenne), porc châtré se dit *mâl*.

Trauie (*truie*).

Coche (truie châtrée). De même en anc. fr.

Couchet, cosset (jeune *cochon*).

Roguin (id.). Il est probable que ce mot appartient à la même famille que le fr. ragot (1. en anc. fr. : cochon de lait, selon Roq.; 2. en termes de chasseurs : sanglier de deux à trois ans); comparez aussi le berrichon raguin (agneau de l'année).

Vigo [H.] (id.). Du flamand vigge.

Noûrin (jeune porc à l'engrais). De même, à peu près, en dial. du Berry : c'est un dérivé du verbe W. noûri, fr. nourrir.

Bassier [anc. L.], bassî [L., N.], bazin [A.] (bélier). Ce mot est littéralement le même que le bas lat. bassaris (brebis grasse; vache à lait). On peut aussi comparer le suédois dialectique (ap. Nemnich) bäse, même signification, bäjsa, bavarois bätz (brebis).

Bara, bèrau (id.). En R. béraud, bériaud, en patois messin berra, en lorr. beura.

* Roubin (id.). Sans doute le fr. Robin, nom d'homme qui se donne aux moutons; toutefois on peut comparer l'all. rammbock, dont *roubin* est une inversion, quant aux voyelles (pour RAINBO). En norm. robin signifie : taureau.

Mouton (*mouton*).

Berbis (*brebis*). C'est le nom générique en W. : ine trope di berbis : un troupeau de moutons.

Lètenne [Hesbaie] (brebis mère). Comp. champ. ètine, quetine (brebis vierge) ?

Broûkêie (brebis hors d'âge). Un ancien document wallon a pour ce mot la forme *bronckaille*. Comp. norm. bercailles *et* hercailles (moutons maigres et de mauvaise qualité) ?

Ognai (*agneau*).

* Gernon (agneau femelle ou jeune brebis).

* Germotte (brebis d'un an). De l'anc. flam. gherme (« ovis matrix, et agna »).

Antinehai, antinai, antinia (*anténois* : agneau de plus d'un an).

Bo, bok (*bouc*).

Gade, gatte (chèvre), R. gate. Ce mot est d'origine tudesque (anglo-saxon gât : bouc; gothique gaits : chèvre, etc.).

Gadou, gadot (chevreau). Du précédent.

Chen (*chien*).

* Go (chien mâle). En provençal goz, catalan gos, portugais gozo (chien), espagnol gozque (sorte de petit chien).

Lèhe (chienne, *lice*).

* Brotte (chienne, vieille chienne).

Chet (*chat*).

Marcou (matou). De même en fr. (voy. le Dict. de Trévoux), en

norm. et en champ.; on dit aussi *marcau* en norm.; dans le Limousin *margau*.

QUADRUPÈDES SAUVAGES.

Pouisai-singlé (*sanglier*). Cet emploi du mot comme adjectif est conforme à son origine (lat. singularis); on dit du reste aussi absolument : singlé.

Leû (*loup*). Lovresse (*louve*). Leûton (*louveteau*).

Rinå, r'nå (*renard*).

Tesson, tasson (blaireau, *taisson*). En pat. messin tèchon, etc.

Chivrou, chèvreû (*chevreuil*).

Lìv (*lièvre*).

Biquet [N.] (lièvre mâle).

Robette (lapin). De l'anc. flam. robbe.

Conin (id.). De même en anc. fr.

* Napai (lapin mâle). Prob. de l'anc. flam. (voy. l'Introduction à Reinaert de Vos, ed. Willems, p. LXIV) lampe (lapin), lamper (lapin mâle).

Fawenne, faïenne (*fouine*). En anc. fr. fayne.

Mâdrai (*martre*).

Wiha [L.], vèchau [N., A.], vècheû, vèheû [A.], fichau [H.], fussiau [R.] (putois). En pat. messin véchoû, en bas lat. veso.

Marcotte (belette). De même en R.; en Lorraine (Lunéville) margolate, etc. Probablement une forme féminine de *marcou*.

Bassecolette [A.] (id.). En pic. dial. bacoulette; dans le dialecte de Courtisols (Champagne) : bacoulote; dans le département de la Marne : bacoule.

* Marlouwette [N.] (id.).

Spirou (écureuil). Ce mot est employé en bas lat. sous les formes asperiolus, aspriolus, spiriolus. Je crois qu'il vient, soit de *spira* simplement, soit de *sciurus*, par l'influence de *spira*. Comp. le suivant.

Skiron [A.], écuran [A. dial.] (*écureuil*). De *sciurus*, bas lat. scuriolus, squirolus.

Irson, urson, lurson, ièreson, nièreson (*hérisson*), R. hirchon, champ. hirson, etc.

Foïant, foïon (taupe). En anc. fr. fouant. Du verbe W. foïi, fr. fouir.

Miserette (musaraigne). En norm. de même et mesirette.

Mizuette ou mizoitte (1. souriceau; 2. souris femelle; 3. musaraigne). Comp. fr. musette (musaraigne).

On rencontre en outre plusieurs noms d'animaux dans le recueil des Chartes et Priviléges des 32 métiers de Liége, où ils sont mentionnés à propos du métier des pelletiers (tome I, pp. 314, 319, 321). Pour que le lecteur puisse se former une opinion sur la signification des noms que nous n'avons pu nous-même expliquer, nous donnerons ici la liste en entier. Les trois chartes où ces listes sont reproduites portent les dates de 1586, 1577, 1590.

Peaux de léopards,
tigres,
houteux (?),
cinges, cignes (*cygnes*, ou *singes?*),
loups,
cerfs, cherfs,
roumines, romines (?),
martres,
fawines (*fouines*),
loths, lots (*loutres*),
buivres (*bièvres*, castors),
wixhas, wixhats (putois),
bertisses (? — De l'all. BERGILTIS qui signifierait : putois de montagne?). Dans une pièce parallèle (même volume, p. 331), au lieu de *bertisse* on lit *leatisse* : si ce vocable représente la bonne leçon, ou si c'est un mot synonyme, on doit y reconnaître l'anc. fr. laitisse (fourrure de couleur de *lait*), norm. laitiche (belette à poil blanc).
renards,
lièvres,

connins (lapins),
chats et chats sauvages,
jennette, jenette (*genette*),
boucqs, boeucqs (bouc ou bouquetin),
ermines grises, herminne grise,
sables (martres *zibelines* : le fr. sable qui signifie : noir, en termes de blason, vient, comme notre mot, du nom néerl. de ce quadrupède : sabel),
urs (*ours*),
lions,
watermaerdes (ce mot signifie proprement en néerl. : martres d'eau, mais je ne vois pas qu'il y ait en cette langue un animal désigné sous ce nom),
tessons (blaireaux, *taissons*),
côte tiché (?),
agneau.

Une des listes porte en outre les noms :

bicquet (*biquet*, chevreau),
biche.

OISEAUX.

Coq (*coq*).
Colâ, colau [N.] (id.), R. coleau. Probablement un surnom.
Poïe (*poule*). Poïon (*poussin*). Polet (*poulet*).
Colon (pigeon). En anc. fr. coulon, etc.
Colon monsâ (pigeon ramier, pigeon *manceau* ou *mansard*).
Pîvion, pûvion (pigeonneau). En anc. fr. pipion. Le mot wallon est le même que le fr. *pigeon*, mais il a conservé le sens du primitif lat. pipio.
Awe (*oie*).
Mohet (épervier, *émouchet*).
Mïo *ou* mïô [A.] (*milan*, épervier). La forme *milion*, qui se

trouve dans Ducange et dans le Dict. roman, walon, celtique, etc., relie le mot français au wallon ([1]).

Chov [N.] (id.). En anc. fr. escoufle.

Madaiw [N.] (l'aigle balbuzard, ou plutôt, je crois, le busard de marais). La seconde partie du mot paraît être : *d'aiwe* (*d'eau*).

Brouhî (buse). En anc. fr. bruhier, en pic. bruvier.

Coirbâ (*corbeau*).

Colâ (id.). Proprement un surnom : en fr. on dit aussi *colas*.

Crahâ (corbeau coicre). Onomatopée, ou d'origine tudesque.

Cro, crok (id.). Pat. des Vosges crô (corbeau). De même que le précédent, peut être, soit une onomatopée immédiate, ou un emprunt fait au tudesque.

Carban [A. dial.] (corneille).

Aguesse, agasse (pie). En anc. fr. agace, etc.

Richâ [L.], jurau [N.] (geai). Sobriquets pris des noms d'homme Richard, Gérard. En fr. on appelle aussi le geai *richard*, mais seulement, selon le Dict. de Trévoux, lorsqu'il est apprivoisé.

Spoi [N.] (pic grand-*épeiche*). Vert spoi (pic vert), pic. épèke, norm. épé, épec, épeu, champ. éprèche, lespec. Joli spoi (*épeiche*).

Bube, masc. [anc. L.] (hibou) : c'est le lat. bubo.

Hulpeai [anc. L.] (id.). Comp. le nom suivant?

Houperalle (chouette grand-duc). Du verbe W., pic., etc., houper (crier pour appeler, héler), qui est une onomatopée.

Houlotte (chouette *hulotte*). De même en champ.; en pic. hulotte, etc. Comp. d'une part le verbe W. hoûler (émettre un son prolongé et sourd), et d'autre part l'anc. all. ûla, nouv. all. eule (hibou, chouette).

([1]) *Milan* est un mot remarquable par ceci, que ne venant pas d'un primitif latin classique ou qui se rencontre même dans un écrit quelconque, il a été néanmoins unanimement accueilli par les idiomes romans : portugais milhano, esp. milano, prov. milan, etc. L'ancienne forme latine était *miluus* (on a dit ensuite *milvus* pour éviter l'hiatus), d'où l'adjectif *miluinus* : la langue vulgaire, ou *romana rustica*, a préféré dire *miluanus* et a employé ce mot substantivement au lieu de *milvus* ; or nous voyons que cette expression vulgaire est la seule qui ait été connue en dehors de l'Italie.

1. Chawette [N.] (id.). Ainsi que le précédent, ce mot prête à une double étymologie : soit du verbe *chawer* (piailler) : comp. plus bas 2. chawette; ou du moy. all. chouch (all. primitif CHAUCH) : hibou, de même que le fr. chouette.

Hourette, hurette [A.] (id.). Comme les précédents semblent venir des mots : houper, hoûler, chawer, le nôtre vient peut-être aussi d'un verbe HOURIR dérivé de l'anc. fr. houre, selon Roq. : cri dont on se sert à la chasse pour exciter les chiens. Comp. pat. messin chèheurant (chat-huant).

2. Chawette, niawette (vanneau).

Sprêwe, spreuwe (étourneau). Du néerl. spreeuw.

Sprohon [H.] (merle), R. éproon, éprovon, pic. dial. esperon (étourneau).

Mohon (moineau). En anc. fr. moison, moisson, mousson.

Soverdia [N.] (id.).

Aronde (*hirondelle*).

Airchî, airchiche (martinet). Proprement : *archer* : voy. le suivant.

Aurbalestrie [N.] (id.). Proprement : *arbalétrière*.

1. Chirou (hirondelle dite de fenêtres ou des villes, ou hirondelle à cul-blanc). Pic. térou (martinet). Comparez l'article suivant.

Tèrinia [N.] (id.). Ce mot paraît se rattacher au pic. térou et par lui au L. 1. chirou.

2. Chirou (hoche-queue gris).

Alaüe, * alaure (*alouette*).

Coklivi, coklouwi (*cochevis*, *cochelivier*).

Cokélet (id.).

Bèguine, bèguinette (farlouse ou alouette de prés).

Champaine ; châpaine, chaupaine (grive).

Hennesâle (draine). Voy. le mot suivant.

Hènistresse (id.). Ces deux mots viennent de *hennesâ*, *hènistrai*, noms du gui, dont la baie forme la nourriture de prédilection de cet oiseau.

Chaketeresse, chaketèresse (grive litorne). Ainsi nommée de son cri, que l'on exprime en wallon par le verbe *chaketer*.

Mâvi, mauvi (merle). Même mot que le fr. *mauvis*, qui dans l'ancienne langue signifiait : grive, comme le montre Génin, Récréations philologiques I, 166 suiv.

Râskignou, raskigno (*rossignol*). On trouve en anc. fr. la forme *roxignous*.

Fâbitte, fâbette (*fauvette*).

Tirliri (fauvette babillarde).

Caikeû (pinson de montagne ou pinson d'Ardenne). Probablement une onomatopée, de même que le bavarois gägkler, qui a la même signification.

Miel [N.], orimiel [L.] (loriot). Du lat. merulus, auri-merulus.

Pîmâïe, masc. (bouvreuil). De même que le fr. pimart, pic mars, du lat. picus martius.

Tu [A.] (id.).

Planeria [N.] (la sittelle ou le grimpereau). En dauph. planot (id. — : selon Nemnich, la sittelle; selon Champollion-Figeac, le grimpereau). Le N. a le verbe primitif *planer* (grimper).

Rôïetai (troglodyte, vulgairement appelé *roitelet*).

Flaminette (roitelet). *Flaminette*, proprement : petite *flamme*, est aussi le nom du souci. Les Français apercevant de même une analogie de couleur entre la fleur et l'oiseau ont surnommé celui-ci (selon Buffon, à l'article Troglodyte) : souci-huppé.

Jôïelet *ou* joliet (le contrefaisant ou la fauvette lusciniole). Dérivé de *jôïe* (*joie*), ou de *joli* (gai, aimable).

Machot, machet, machâ (traquet tarrier).

Wichâ, wichetrake (traquet rubicole). Imitation du cri de cet oiseau que Buffon rend par *ouistratra*.

Verzèlin (fringille sizerin, selon la Faune belge de M. Sélys; dans son Catalogue formant appendice au Dict. géographique de la province de Liége, le même auteur nomme cet oiseau en fr. : tarin à bec jaune). L'italien verzellino désigne le venturon, qui est une espèce voisine. Comp. l'article suivant.

Sîzet, sizerai (tarin). Ce mot est évidemment identique avec le fr. sizerin : voy. l'article précédent.

Jâzerenne (bruant jaune). Sans doute du verbe *jaser*, qui est aussi wallon.

Cherdin, cherdonî (*chardonneret*).

Mazinge [L.], masringe [Hesb.] (*mésange*). En certain dialecte français, selon Nemnich (aux mots Parus cœruleus et Parus major, et au

vocabulaire fr.), on dit *marenge* : le nom hesbignon : masringe, est-il composé de cette dernière forme et de *mazinge?*

Utik (gobemouche gris). Onomatopée, selon M. de Sélys.

Morette (fauvette d'hiver ou accenteur mouchet). Ainsi nommée de sa couleur noirâtre : *morette* est le féminin de *morai* (*moreau*).

Fâzon (id.).

Roupèie (id.).

Grette-hovèie (id.). Proprement : gratte-balayure : on donne ce nom à la fauvette d'hiver parce que, s'approchant des maisons pendant les neiges, elle vient gratter les balayures des granges. Dans le dialecte de la Brie, aussi, on la nomme par cette raison : gratte-paille.

Plonkerai, plonket (*plongeon*). De *plonki* (*plonger*).

* Ploumion (la sarcelle ou la poule d'eau). Probablement d'un verbe PLOUMIER que je crois, d'après plusieurs indices, avoir existé autrefois en wallon dans le même sens qu'a maintenant *plonki*.

Gîv, *ou* gîve? (harle).

Il existe de plus quelques noms d'oiseaux mal garantis ou bien dont la signification est douteuse ou inconnue; tels sont : *tilu*, bécassine, que je trouve dans un recueil d'ordinaire très-exact; cependant, informations prises à Hui, où cette expression doit être en usage, on me dit que le mot est *tibu* et qu'il désigne la bécassine siffleuse ou grosse bécassine à cul blanc; *turlu* : cochevis, selon R. Courtois (Suppl., p. 22) : en Bourgogne, en Poitou et en Picardie (ici *turlui*), ce même mot signifie : courlis, selon Nemnich (au mot *scolopax arquata*); *jakelâ* : oiseau nommé autrement en wallon : oiseau de la mort; donc, bien probablement, le rouge-queue de cheminées : voy. Faune belge, p. 94 (le mot *jakelâ* signifie probablement par lui-même : être qui est dans l'habitude de pousser un cri long et plaintif), *mazejô*, etc.

Un édit qui porte la date de 1317, mais qui a été sans doute retouché depuis (Louvrex III, 172 suiv.), offre plusieurs noms particuliers de volailles et de gibiers à plume. Leurs significations étant en partie incertaines, nous donnerons la liste complète de ces noms avec l'indication des prix *maxima* fixés par l'édit. Il mentionne d'abord le « chevreul » et le « conin », ensuite :

Le marlart, 16 deniers tournois (*malart :* canard sauvage).

L'auette, 12 d. (probablement faute d'impression pour *anette*, qui signifie en anc. fr. : cane).

Le paire de pigons, 6 d. (*pigeon*). Ailleurs : pivion.

Le plovier, 6 d. (*pluvier*).

Le neppe, 6 d. (bécassine). De l'anc. flam. sneppe.

Le pertris, 12 d. (*perdrix*).

Le ploion d'eauë, 6 d. (*poule* d'eau, probablement). Comp. wallon moderne ploumion (id.), poïon (poussin).

. Le strylet gros, 12 d.

Le strylet petit, 8 d. Je n'ai pu découvrir quel est l'oiseau désigné par ce nom. Un oiseau étranger est appelé en fr. *esterlet* : serait-ce le même mot? Le seul analogue que j'aie d'ailleurs trouvé est l'allemand dialectique *triel*, qui, selon Nemnich, désigne le grand pluvier; mais cette signification est inadmissible pour notre mot, puisqu'un des deux strylet, au moins, ferait double emploi avec *plovier*, qui est mentionné plus haut.

La chye, 9 d. Probablement le même oiseau que celui nommé dans un autre endroit *scille* (Louvrex I, 425. 1 : « nulles venisons : chierffs, bisses, coniens, marlars, pertrisses, neps, ploviers, scilles, pivions, ne autres volliers »). Cette forme *scille*, et le prix inférieur d'un quart à celui de la perdrix, empêchent qu'on ne lise *l'achye* = moy. lat. accia (bécasse). Comp. ici plus bas l'article kokeneil.

Le gievre, 6 d. (sans doute la *grive*).

Le faisant, 32 d. (*faisan*).

Le poilhe de faisant, 2 florins (*poule du faisan*).

Le kokeneil, 18 d. (le *coq* de bruyère; ou lisez : kok de seil, c'est-à-dire : coq de bois, ce qui signifierait la bécasse, en angl. woodcock — ?).

Le corette, courette, 12 d. (probablement la gélinotte, du mot *core : coudrier, corylus* — : en flam. *kor*henne, hazelhoen, c'est-à-dire littéralement gallina corylorum, comme le Dictionnaire de Trévoux rend en latin le mot gélinotte. Le seul obstacle à cette explication est que, dans une autre liste, on mentionne après les corettes ou courettes, « les cocques et pouilles de bois, de bruyère et d'eawe ». Ou le râle, du verbe W. *cori*, fr. *courir* ?). 3

Le chappon, selon l'époque, 9 ou 12 d. (*chapon*).

Le pollet, 12 d. (*poulet* — : je soupçonne qu'il y a interversion entre ce chiffre et ceux de l'article précédent).

Le luë, 18 d. (je pense qu'il faut lire *l'auë* ou *le auë* = W. moderne *l'âwe*, c'est-à-dire *l'oie* : comparez le mot suivant).

L'oichon, 12 d. (*oison*).

On trouve en outre mentionnés dans d'autres passages la cherchelle ou cerchelle, qui est la *cercelle* ou *sarcelle*, et le puttoir, qui est le héron *butor*, en flam. putoor.

POISSONS.

Sâmon (*saumon*).

Ailon (jeune saumonneau; jeune truite).

Spiterai (saumonneau). Sans doute du verbe W. *spiter*, R. *espiter* (éclabousser; jaillir).

Ancrawe [anc. L.] (saumon ayant atteint toute sa grandeur, ou, selon une autre explication, saumon que l'on pêche dans les trois derniers mois de l'année). Sans doute de *anchorago* qui était, selon Cassiodore, le nom d'un célèbre poisson du Rhin. En allemand moderne *anke* désigne encore le saumon, mais seulement dans les composés Rhein-anke, Inn-anke, etc. : voy. le dictionnaire des frères Grimm.

Abèie [L.], aubîe [N.] (alose).

Bèchet (brochet). De même en anc. fr.

Raignon, raïon (le meunier argenté ou la vandoise).

Givenne, gevenne, ch'fenne, masc. (meunier *chevanne* ou *chevesne*). En norm. cheverne.

Plattemoûse [M. de Sélys, p. 201, écrit : plate mèse] (bouvière amère, rosière peteuse).

Hôtiche (le gardon ou le nase lorsqu'il est vieux), balowe (le même poisson lorsqu'il est jeune). Pour le premier mot, comparez l'article suivant.

*Hôtin, houtin [L.], hôtu [N.] (le gardon, d'après un ancien voca-

bulaire). Ces mots et *hôtiche* sembleraient être identiques avec le holl. houting (« poisson de rivière », selon un dictionnaire, salmo oxyrhinchus, selon Nemnich).

Moldusse (poisson que les pêcheurs disent provenir d'une carpe commune et d'une carpe à la lune).

Ogi (la perche goujonnière : acerina perca, ou la grémille goujonnière : perca cernua).

Grévi (véron lisse). C'est probablement le même poisson que celui nommé *gravi* en N. Un glossaire manuscrit de ce dialecte dit qu'il est fort petit et qu'on l'appelle, lorsqu'il est fricassé, *jotte di porcureû*, c'est-à-dire chou de procureur, sans doute, j'imagine, parce qu'il est plein d'arrêtes.

Boulotte (*lotte* commune).

Mostèie (franche barbotte, ou lotte-, ou loche-franche : cobitis barbatula), bourg. mouteille (loche : cobitis taenia). Le glossaire champenois a aussi : moutelle, motelle («petit poisson d'eau douce»).

Popioule (id.).

Brâme [L., anc. N.] (*brême*).

Braune [N.] (brême?).

Goge (aspe biponctué : poisson semblable à l'able).

Wenne (meunier ide : cyprinus idus).

REPTILES ET INSECTES.

Quattepesse [prononcez : qwattepesse] (lézard). En R. quaterpiéches; à Maubeuge : quatre-pierres. Le mot W. signifierait proprement, comme le R., *quatre pièces*, mais quelle particularité aurait motivé cette dénomination ? Viendrait-il des mots flamands *kwaed beest* (mauvaise bête) ?

Rogne (salamandre tachetée).

Raine (grenouille). De même en anc. fr.

Raine côresse, côrasse *ou* côrette (rainette verte). En champ. raine corasse.

Lurtai (sonneur en feu, rana bombina *ou* campanisona).

Coulouk (id.). Onomatopée.

Cloketai, clouketai, clouketerai (id.). Du verbe W. *clouketer* (glousser).

Clicherou [A.] (« petit crapaud d'eau »).

Colowe, coloûte (*couleuvre*).

Scorlo [N.] (sorte de couleuvre très-mince).

Dizi, d'zi (orvet).

Vèmion (sorte d'insecte qui ronge la racine du jeune blé). Il existe en N. un verbe *vèmîre*, qui paraît signifier : ronger.

Waribau [N.] (ver bouvier). Même mot que le synonyme fr. ? Voyez le mot qui suit.

Warbau [L.] (larve du hanneton). Même mot que le précédent ? En pic. on dit : vermeau, vermant. Il se pourrait que *war* fût dans waribau, warbau, = fr. ver (comp. *war*glesse = *ver*glas); mais alors il faudrait que ces mots nous fussent venus par emprunt, car *ver*, isolément, se dit en W. *vièr*.

Châlon [N.] (ver bouvier; larve du hanneton).

Molon [N.] (larve du hanneton). Peut-être de *mol*, *mou*.

Balowe [L.], balouje [N.] (hanneton).

* Cabawin (escarbot commun).

Halenne, houlenne (chenille). Même mot que l'anc. fr. onaine? — : le dialecte rouchi a les deux formes : houléne, onéne; ou du wallon halé, houlé (boiteux)?

Malton (bourdon, frelon). Probablement le même mot que l'anc. fr. malot, même signification.

Frumihe, froumihe [L.], frimouche, frumouche, froumouche [N., A.] (*fourmi*).

Piherant, copiche, capiche, capicho (fourmi; la grosse fourmi noire; la fourmi rouge ou des bois). Cette dénomination vient sans doute du verbe *pihi, pichi* (*pisser*), la liqueur brûlante qu'émet surtout la fourmi rouge, passant auprès du vulgaire pour être son urine.

Corâ, corali (l'espèce de fourmi des bois qui élève de grands nids faits de brins de bois).

Caracolle (escargot). De même en R.; en esp. caracol, caracola.

Wandion (punaise).

Leûverin [N.] (id.). Du verbe W. *leûver* (vesser) ?

Entèie, entègne (punaise des jardins).

ARBRES ET PLANTES.

Boge, masc. (tronc).

Bor, bour, bur, beur (id.).

Cohe, coche (branche). Sans doute, comme le mot anc. W. de même forme qui signifie : jambe, du lat. coxa, d'où le fr. *cuisse*.

Corau [N.] (branche de chêne morte). Comp. anc. fr. caure (chêne, d'après Roquefort).

Chêne et *frêne* se disent en wallon comme en français.

Hesse (plus ordinairement fém. que masc.), diminutif : hestrai, hestralle, (*hêtre*).

Faw (id.). En anc. fr. fau, etc.

Bèiole, bôle, bôli (*bouleau*). Champ. boule, etc.

Chaune, masc., chaurnia, chârnalle (*charme*, *charmille*).

Plane, plaine, masc. (érable-*plane*).

Grel [A.] (érable-sycomore). Comp. R. érèle (érable)?

Aïaub [N.] (érable sycomore, ou érable des champs?). De même que le fr. érable (pour *air arbre;* en haut provençal : arabre), de *acer arbor.*

Doïâb, doïâ (id.). Même mot que le précédent. La consonne *d* est assez souvent préposée, sans motif apparent, dans le dialecte liégeois.

Hâverna, hâvernak, hâvernon (sorbier des oiseleurs). Il y a un rapport évident entre ce mot et le flam. haver-esche (haut all. aber-, eber-esche, — *aberesche* signifie proprement selon Nemnich : faux frêne), quoique le nôtre ne puisse venir de ce dernier. *Hâverna* serait-il le fr. Auvergnat ?

Harnou-frêne (id.).

Sauvage-côre, côrette [N.] (id.), R. coréte, corétier, fr. corettier (selon le Dict. de Halle, au mot Eberäsche). *Côre* ou *caure*, isolément, signifie en W. et en pic. *coudrier*; en anc. fr., d'après Roquefort : chêne, et il est à remarquer que le sorbier se nomme en quelques dialectes fr. : cochêne. Comme on ne voit pas, cependant, de rapport entre le coudrier ou le chêne et le sorbier, on pourrait conjecturer que *côre* est ici le même mot que le fr. *corme* dont l'origine est inconnue.

Sâ, sau, fém. (*saule*). En R. et en pic. sau, etc.

Sâ bossenne (sorte de saule qui croît dans les bois : salix alba ? selon Courtois : saule aquatique).

Seûsse, masc. [N.] (sureau). Dans les dialectes de la Champagne, du Berry et du Dauphiné : seu; en norm. seu *et* seus; en champ. on dit aussi : susain, suson.

Sawe [fém. ?], sawou, sahou, sahu (id.). En languedocien sahus, sahuc.

Saweri, *ou* sawèri ? (hièble ou sureau sauvage) : *eri* paraît être une désinence diminutive, comme dans le mot *pècheri* (ou *pècherou*) : chétif, malingre.

Ine [N.] (id.). En lorr., selon Nemnich II, 1217 : « des îles ».

Bar *ou* neûr-bar [*neûr* = fr. noir] (bourdaine : rhamnus frangula), blanc-bar (troëne : ligustrum vulgare).

« Gnieur » (if, selon le dict. de Lobet : ne serait-ce pas plutôt la sabine, en lat. *juniperus* sabina ?).

Gaillier [anc. W.], gaï [N.], gèi [L.] (noyer), R. galier, gaier. Ce mot vient immédiatement de *gaille*, *gaie*, *gèie*, R. *gale* (noix). Comparez anc. fr. gauge, gaugue (noix), gauger, gauguier (noyer). L'un et l'autre mot me paraissent venir du moy. lat. galgulus : noyau. Selon Diez, l'anc. fr. gauge, gaugue, viendrait isolément de l'anc. haut all. walah : gaulois, étranger, prononcé par abréviation *walc*.

Mèlèie (pommier). Dérivé du lat. malum, moy. lat. melum (pomme).

Mesplî (*néflier*). En anc. fr. mesplier, etc.

Plop (*peuplier*).

Ardispenne (aubépine). En anc. W. on disait : arbe espine ; *arbe*,

dans cette expression, peut être = lat. alba, mais les Wallons ont compris que c'était *arbre*, et ils ont en conséquence intercalé la préposition *di* (*ardispenne* pour *arbe-di-spenne*).

Pèchalî (id.). Ce mot vient du N. pèche, L. pèchalle (baie de l'aubépine, etc.) : comp. pat. messin pochète, même signification.

Pèket (genévrier). En R. péquet, péqué, péquériau, pétriau ; comp. champ. pétréau (genièvre), etc.

Amône [L.], amande [N.] (mûre ; framboise); âmonî, amandî (mûrier ; framboisier). Le W. amande serait-il le même mot que l'homonyme français?

Frambâhe, frombâhe (baie de l'airelle noire ou myrtille : vaccinium myrtillus); frambahî, etc. (airelle noire, etc.). Ce mot est vraisemblablement identique avec le fr. *framboise.* En certaines parties de l'Ardenne, l'un et l'autre fruit se nomme *frambage.*

Hotalle (prunelle), hotalî (prunellier, prunier sauvage ou épineux).

Canistia [N.] (gui). Voyez les deux mots qui suivent.

Hènistai, hènistrai, hinistai, hinistrai (id.). Voyez le mot suivant.

Hennesâ [vers l'Amblève, à ce que l'on me dit] (id.). Il y a plus ou moins de ressemblance entre les trois mots qu'on vient de voir, quoiqu'on ne puisse affirmer leur identité. Le 3e diffère des autres par la désinence, et le *h* initial des deux derniers ne correspondrait avec le *c* guttural du premier que par une rare exception. Mes recherches dans les idiomes étrangers ne m'ont fourni que des analogies également douteuses : le bas all. kinster, kenster, künster (dans Chytraeus, Kiliaen et Nemnich), qui a la même signification, et le lat. et bas lat. canistellus, canistrellus : petite corbeille : la métaphore se comprendrait sans peine, car le gui a l'apparence d'une corbeille pleine de fleurs et de feuilles qu'on aurait suspendue à une branche. L'all. kinster pourrait même être le lat. canister.

Hâmustai, hâmustaine [dial. du Limbourg] (id.). Selon toute apparence, de l'anglo-saxon âcmistel, même signification (d'après le lexique de Ettmüller), proprement : gui de chêne.

Haustaine [A.] (id.). Contraction ou altération du précédent.

Hautèdame [N.] (id.). La première partie de ce mot est sans doute l'adj. haut, haute. J'ignore le sens de la seconde, à moins que ce

ne soit un substantif abstrait du verbe L. èdamer, N. èdaumer (*entamer*).

Insitia [N. dial.] (id.). De INSITELLUM dérivé de *insitum* (rameau enté).

Anse-di-pot [N.] (id.). Cette dénomination s'explique d'elle-même.

Verjalle (ce mot qui signifie d'ordinaire : glu, se prend en quelques dialectes pour le gui). Proprement : petite *verge*.

Aise (lierre terrestre).

Jotte (chou. Par le collectif : les jotterèies, on entend : choux, épinards et navets). L'ancien fr. jotes signifiait plus généralement : légumes, olera (Dialogues de S. Grégoire, ap. Roq. v. sage).

Soil [N.] (*seigle*). De même en anc. fr., R., pic., etc.

Wassin [orthographié dans les anciens documents : wassend] (id.). C'est le mot usuel dans le pays de Liége et une partie du pays de Namur. Il paraît venir du tudesque, mais je n'ai pu lui trouver une étymologie certaine.

Règon (variété de seigle que l'on cultive sur les hautes fanges des Ardennes). En anc. fr. *bleit de regon* signifie, selon Roquefort : blé méteil. (Sans doute de l'anc. haut all. roggo, nouv. haut all. roggen, anglo-sax. ryge : seigle).

Amau, *et* amou? [Limbourg] (orge d'hiver : hordeum hexastichon). Le primitif vraisemblable (*amar*, etc. : épeautre blanc) ne se retrouve plus que dans les dialectes germaniques, mais il doit avoir existé aussi en roman d'après une glosse du Xe siècle citée par Graff (« amar : farre quod Galli emerum dicunt »).

Grou-woige [Hesbaie] (id.). *Woige* est = fr. orge. Quant à *grou*, que je ne pourrais pas expliquer en wallon, c'est peut-être un mot importé. Voici, en effet, ce que je lis dans le Glossaire du centre de la France, par le comte Jaubert : « Grôt, groût, fém. grôte, groûte, (gros, épais).... Nous avons connu des personnes qui ne manquaient jamais de dire *de la grôte orge* [ou, sans doute, *de la groûte orge*] pour de l'orge à gros grains ». « Grous, fém. grousse.... On donne le nom de *gros-blés, grous-blés* aux céréales d'hiver ».

Socoran [A.], socouran [N.] (id.). En R. soucorion, soucrion, en anc. fr. secorion, secourion, en fr. secourgeon, escourgeon, etc. Comp. norm. sugrégeon (épeautre) et l'article suivant.

Soucrion [L.] (orge nu : hordeum nudum). En fr. dial. soucrillon, sucrion. Il n'est pas douteux que tous les mots mentionnés dans cet article et dans le précédent sont des formes d'un même vocable auxquelles chaque dialecte a attribué un sens particulier.

Boukette (blé sarrasin). Du néerl. boekweit.

Les autres céréales ont les mêmes noms qu'en fr. : frumint (froment), spaite, spiate (épeautre), oige *ou* woige (orge), avône (avoine).

Trimblêne [L.], trimbline [N.] (trèfle). Il semble que ce mot vient du verbe *trembler* (qu'on prononcerait ici *trimbler*), quoiqu'il ait pris en ces dialectes la forme *tronler*, *trôner*. Cette vraisemblance résulte de la comparaison du mot suivant, combinée avec l'impossibilité d'expliquer autrement le nôtre. Si on y cherche un composé, on ne trouve pas de mot qui explique la 2e partie *blêne*, *bline*, et, quant à une dérivation de *triple*, en anc. fr. *treble*, *trible*, elle paraît plus hasardée que celle de *trembler*.

Trianelle [N.], tranelle [H.] (id.). Le dialecte rouchi a aussi ces deux formes. Ne trouvant rien qui rende compte de *anelle*, soit comme dérivation ou comme vocable ,je crois qu'il faut rapporter notre mot au verbe H. et R. *trianer*, mêmes dialectes, pic. et anc. fr. *traner* (*trembler*). Nota. On peut comparer, tant pour ce mot que pour le précédent : pic. tramène *ou* tremène (trèfle), norm. dial. trémaine (selon MM. Duméril : trèfle qui se récolte tous les trois mois).

Clâve, calauve [N.] (id.). Du néerl. klaver.

Coirvesse (trèfle filiforme). La 2e partie de ce mot est sans doute le W. et fr. *vesce.*

Baron (barbeau ou bluet; nielle des blés). Le même mot a en R. la seconde signification. Jenne baron (narcisse des prés) : *jenne* signifie *jaune*.

Pierset (bluet). En rouchi : perchelle, percelle. Dérivé du fr. pers, qui désignait en anc. fr., comme le dit Roquefort (v. pars) et comme le prouve notre mot, la couleur bleu-céleste.

Niguion, nidion (*nielle* des blés). Il paraît que notre mot désigne proprement la semence de la nielle, semence noire, comme on le sait, ce qui prouve bien qu'il vient comme le correspondant fr. et esp. (neguilla), du lat. niger, nigella; mais le *g* guttural du W.

montre qu'il y a eu une forme intermédiaire : comp. all. dial. nichel (Nemnich), anc. flam. neghel (Kiliaen), nyghel (Hoffmann), même signification.

Lidion, lion (id.). Altérations du mot précédent.

Tonoire [N.], tonîre, fleûre di tonîre [L.] (coquelicot). Proprement : *tonnerre*, fleur du *tonnerre* (ce mot est féminin en W.).

Drâwe, drauwe (ivraie). Norm. droue (« espèce d'avoine »), anc. fr. droe (avoine, folle avoine?).

Pauwe [N.] (id. ?).

Daurnalle [N.] (petite ivraie). En angl. darnel (ivraie). De même racine que le N. daurnis', L. dârnis', anc. fr. darne, daurne, champ. derne (qui a le vertige, qui a la tête troublée par l'ivresse ou le besoin de sommeil) : on sait qu'en effet l'ivraie enivre, d'où le nom lat. : lolium temulentum, et le mot *ivraie* lui-même.

Rabrouhe, ravrouhe (ravenelle des moissons). Si l'on compare les correspondants : R. raveleuque, pic. raveluque, norm. raveluche, lang. rabanela, ravanela, fr. ravenelle, il paraîtra probable que la première partie du mot est le fr. *rave*; en ne considérant que les trois premiers, plus le norm. quailoque (moutarde des champs), on trouvera vraisemblable aussi que la seconde partie était primitivement un vocable LOUHE, de sorte que *ravrouhe*, puis *rabrouhe*, serait dit pour RAVELOUHE.

Verzoû (id.).

Ameralle [N.] (camomille vulgaire). Probablement dérivé de l'adj. *amer*, de même que le fr. vulgaire amérons, dial. de la Vendée amarotte, norm. amourette des champs, même signification; comp. norm. amorocs (camomille romaine).

Aubeson [N.] (champignon). Dans les dialectes anciens et modernes de la Lorraine et des Ardennes (voy. Mémoires de Phil. de Vigneulles, 150 inf., le glossaire champ. de Tarbé et le Dict. roman, walon, etc.) : abesson, abeson, aubesson, aubleson, aublisson, opson. Dérivé du lat. albus ?

Brelle, brale (civette : allium schoenoprasum). En rouchi : bérelle, brelle. Du moy. lat. brittolus, britla.

Porette (id.). Diminutif de *porai* (*poireau*).

Arâse, aurause (*arroche*).

Aripe, lâripe (id.). Du moy. lat. adripia.

Sinagrêie (fenu-grec, *senegré*); le N. chinagrée est défini dans un glossaire : « plante croissant le long des chemins, qui a quelque ressemblance avec le bouillon blanc ». Le R. *sinagrée* signifie : jusquiame, d'après Hécart.

Clajo (*glayeul*). En champ. glage. De *gladiolus*.

Fèchîre (*fougère*). Anc. fr. feschiere, champ. feuchière.

Frumejon [L.], froûjon [N.] (mauve). En champ. fromageot, dans le Jura froumaidgeot; au centre de la France (glossaire du comte Jaubert) : fromagère (mauve à feuilles arrondies). *Fromage* se dit en ce ce dernier dialecte, *fromegeon* en R., de la graine de la mauve : c'est ce mot *fromegeon*, diminutif de *fromage*, qui est devenu en W. le nom de la plante même.

* Plenne (chiendent ?).

* Poli [L.], pilé [N.] (thym vulgaire). Poleûre (thym sauvage ou serpolet); en N. : sauvage pilé. (*Poleûre* s'emploie d'ordinaire en L. pour l'une et l'autre plante). Comp. anc. fr. polieul, pic. pouillu (thym); lat. ser*pyllum*, fr. ser*polet*; lat. pulejum (menthe), d'où l'all. polei.

Porâle, porêle (patience ou *parelle*).

Porsulaine (pourpier), anc. fr. pourcelaine, ital. porcellana, etc.

Ramonasse [L., N.], rémoulasse [H.] (rave). En italien : armolaccio, ramolaccio, ramolaccia, ramoraccio.

Sainette (trainasse ou renouée). Le rouchi sayéte signifie : renoncule scélérate.

Traitisse [masc. et fém.] (id.).

Sansaïe (renoncule petite douve).

Souf [N.] (petite ciguë).

Trèpli (ibéride amère). Probablement corruption de *thlaspi*, qui se dit aussi en lang et en fr., en termes de jardiniers : taraspi; en norm. téraspic.

Vache [N.] (« la laiche » : d'après la description, soit le rubanier : sparganium, ou le fléau : phleum, ou plutôt le carex panicea).

Aflige (bardane ou glouteron).

* Achêie [Hesb.] (id.).

Caiwî [N.] (id.), caiwe (semence ou fruit de la bardane).

Solagne, sologne (grande chélidoine). Voy. l'article suivant.

Certain arbrisseau (« arbuscula ») se nommait à Liége au XIe ou XIIe siècle, selon les variantes (voy. Monumenta Germaniæ historica, script. t. VIII, p. 273 sq.) : salandra, salangra, salanga. Cette dernière forme, si on la prononce à la manière romane, c'est-à-dire *salagna*, semblerait répondre au mot précédent; le lang. saladruegna, qui a la même signification, pourrait se rattacher à la première forme.

MINÉRAUX.

Agâ, agai, agaisse [L.], ajâsse, ajâche, èjâche [A.], èjâhe [Cond., Hesb.], agauche [N.] (schiste). En R. agaisse, aguesse; dans l'Ardenne française la première de ces formes (agaisse) paraît être aussi usitée.

Châlon (schiste sablonneux).

Crawe (pierre tendre et bleuâtre qui est au-dessous de la marne). En norm. crau (pierre tendre qui se trouve à la surface des carrières).

Derle [anc. N.], dielle (terre glaise). Probablement le même mot que le pic. térelle (« lieu d'où on tire de la terre pour faire du mortier »). En anc. fr. on trouve : derlière (lieu d'où on extrait de la terre glaise).

Mâïe [L.], maule [N.] (*marne*). En R. et en anc. fr. marle.

Arzèie, aurzée (*argile*). En champ. arzile, etc.

APPENDICE.

Terne [anc. N.], tienne [N., H.], tiêr [L.], tous les trois masc. (montagne). En R. dial. tierne. *Clivus* est rendu dans les Dialogues de S. Grégoire par *ter*, qui paraît être le primitif de l'anc. fr. terral, W. tèra (tertre). D'un autre côté on trouve pour le sens : montagne, etc., les mots bas lat. toronus, anc. fr. toron, dial. du Berry ture,

tureau, pic. turet; mais toutes ces formes ne correspondent qu'imparfaitement avec notre mot.

Cresse [A.] (id.). Peut-être le mot fr. crète, qui est littéralement identique.

Grigette *ou* grichette (élévation de terrain un peu abrupte, roidillon).

Hourêie, hurêie, hurée (berge). En R. hurée. Hoûrelai (tertre, petite élévation de terrain).

Hé, fém. (côte inculte et nue, selon les uns, côte boisée, selon d'autres). De l'all. heide (bruyère), comme l'indique l'ancienne orthographe du mot W. : *heid*.

* Bairih (se dit d'un sol improductif : *c'es't on mâva bairih* : c'est une terre qui ne produit rien).

* Bruskenne (id.). Sans doute dérivé de l'ital., esp. brusco (âpre, sombre), fr. brusque.

* Hazires (terres arides, schisteuses).

Rièse [A.] (terrain absolument inculte ou en friche). Le Dict. roman, walon, etc., a ce mot qu'il écrit « riets *ou* riez ».

Trî, trieu, trihe, trihai [L.], trîche [N.] (1. terrain en friche; 2. terrain banal). En R. tri, trie, trieu, en pat. messin triche, en anc. fr. tresche, trische.

Tîge [L., N.], tiege, tyege [anc. L.], masc. (1. bande de terrain qui n'étant pas frayé se couvre de gazon. On en voit souvent aux bords des chemins, lorsque ces bords sont escarpés, ou lorsque le chemin étant très-large les bords restent en dehors de la voie; de là : 2. chemin bordé de gazon, et, par suite, nom à peu près général pour tous les anciens chemins). *Tîge* paraît venir d'une forme tudesque THIUDIC, dérivée du goth. thiuda (peuple), comme *Lige*, en fr. abusivement *Liége*, vient de *leodic*, adjectif de l'anc. haut all. leod, qui signifie aussi : peuple. *Tige* signifierait proprement en ce cas : public, qui appartient à tout le monde. Nota. La forme *thiudisc*, venant de *thiuda*, a produit en L. le mot *Tîh* qui signifie : *Thiois*.

Warissau, warissay [anc. L.], warisiau [anc. N.], wériha [L.], wérichet [N.], warescal, warescaux [anc. H.], waressaix, waréchaix, [H.] (immeuble appartenant à la commune et dont la jouissance reste en commun, ainsi : ponts, murs et fossés de la ville, places

publiques, etc. Les anciens synonymes sont : aisements de la cité, aisances communes, loca publica). En R. wareschaix, waresquaux; en bas lat. wariscapium, etc. *Waterscapium* (= anc. flam. waeterschap : « aquagium, aquaeductus »?), que l'on rencontre dans des documents antérieurs (p. e. ap. Lacomblet I, nº 3, an. 793), est-il le même mot?

Bâti *ou* bati (lieu qui sert de promenade ou de place publique dans un village). Roquefort qui donne ce mot (écrit *battis*) l'a pris dans le Dict. roman, walon, etc., en supprimant la partie essentielle de la définition ; le Bénédictin avait dit : « pelouse *non fermée, au milieu ou à côté d'un village,* ainsi nommée parce que l'herbe en est battue par les bestiaux et par les passants » ; Roquefort arrange ainsi l'explication : « pelouse, nommée ainsi parce qu'elle est *foulée*, battue par les habitants et les bestiaux du village où elle est *ordinairement* située ».

Hâïe [A.] (bois dépourvu de haute futaie).

Fagne (terrain marécageux où il ne croît que des bruyères.) Même mot que le fr. fange.

Porbou, *borbou (fondrière.) Prob. de la même famille que les mots fr. *bourbe*, *bourbier*.

Hossâ (terrain mouvant). Du verbe *hossi* (*hocher*).

Fohalle [A.] (la partie creuse d'une ondulation de terrain). Ce mot est proprement un diminutif de *fosse*.

Flêie [A.] (mare accidentelle, comme il s'en forme après les pluies dans les terrains bas et peu perméables). Prob. = anc. fr. flée (endroit que la mer couvre à chaque marée).

Flo (mare où l'on abreuve le bétail), anc. fr. floc.

Potai (flaque d'eau). Ce diminutif vient, de même que le pic., champ. pot (trou, petite fosse), etc., de l'anc. flam. put (trou, fosse ; mare, marais).

Basse (mare). De même en champ. (« treu plein d'eau »); en anc. fr. bais. Comparez l'adj. W. et fr. bas, le cymr. bâs, bas-breton bâz (peu profond, en parlant de l'eau), et, d'autre part, le verbe champ. basser (agiter un vase plein d'eau).

Bassenne (ravin). Prob. dérivé de *bas*, de même que l'adj. anc. fr. bassein (inférieur).

Bassêie (gros nuage ; ondée, averse). Aussi dérivé de *bas*, proprement : nuée basse ?

Tahou, tahourai, tahurai, tahuria, tahurnia (id.). En R. tahu (nuage).

Solo [L.], solai [A.], solia [N.] (*soleil*). R. solau, champ. solaus, soulaus, bourg. sôlô, pat. des Vosges s'lo, etc.

Leune (*lune*).

Baité (id.). Propr. *beauté* ; en H. et en R. *la belle* signifie aussi : la lune.

ERRATUM.

P. 5, note 2, l. 4, lisez : si ce n'est, au lieu de : si n'est.

Liége. — Typ. de J.-G. Carmanne.

Je n'ai pu me résoudre à livrer ce petit travail à la publicité, sans avoir auparavant collationné quelques-unes des copies manuscrites de cet édit de 1317 (appelé la Lettre des Venalz) d'où j'ai tiré les noms anciens de différentes espèces de volailles et de gibiers à plume (voyez plus haut, p. 16 suiv.). Il eût sans doute mieux valu de commencer par là, mais ces *pavillars* (ainsi on nomme les recueils des anciens actes publics liégeois) sont de vrais gouffres de temps. Chaque manuscrit suit son ordre particulier (si on peut appeler cela un ordre), a des pièces et des versions différentes. Toutefois je m'y suis mis, et le résultat est tel que je me trouve récompensé de mes peines — ne les taxant pas bien haut. Les manuscrits que j'ai consultés sont au nombre de sept. Le plus ancien (seconde moitié du 15e siècle?) est aux Archives provinciales (A), vient ensuite le ms. n° 166 de la bibliothèque de l'Université (B), un ms. à M. Ferd. Henaux (C), un autre au même (D), le n° 546 de la bibliothèque de l'Université (E), le n° 482 de la même bibliothèque (F), enfin un ms. appartenant à M. Henaux (G). Voici le résumé des ressemblances et des dissemblances principales de ces textes avec celui de Louvrex (1) :

Le marlart. De même dans tous les mss., si ce n'est qu'ils écrivent *marlar*.

L'auette. A — E : lauue, lawe, c'est-à-dire : l'awe; F, G : l'auette. Donc la forme de Louvrex est bonne; néanmoins mon interprétation (cane) subsiste, car l'oie figure plus bas avec un prix supérieur de moitié.

(1) Avant les oiseaux sont mentionnés : le cheveroul (*chevreuil*), le livre (*lièvre*) et le conien *ou* connin (lapin). Le titre du paragraphe est d'ordinaire : Des cheveroulx, voliés et sauvaiges oiseaux.

Le paire de pigons. De même dans tous les mss., sauf des variantes telles que *pingnons*, etc.

Le plovier. Même observation.

Le neppe. Partout de même.

Le pertris. De même, ou *perdris*.

Le ploion d'eauë. G de même ; A et B : plouion d'eawe; F : pouilhon d'eawe; E : plongeon d'eawe. Cette dernière variante provient d'une manière de lire le mot *plouion*, dont les lettres médiales sont écrites dans les textes anciens par trois barres droites successives qui peuvent représenter *ui* ou *ni*, *nj*, etc.; mais s'il s'agissait du *plongeon*, on n'aurait pas ajouté la détermination superflue et même ridicule *d'eau*, qui ne manque dans aucun ms. Le gibier désigné est la poule d'eau, comme l'indique la forme *pouilhon*.

Le strylet gros et le strylet petit. Le ms. G est le seul qui ait cette leçon (et encore il écrit la seconde fois : stylet); tous les autres portent : skeilhet, skilhet, skeillet (A, B, E), schillet, schilet (C, D, F). Ce vocable semblerait être un diminutif de *scille*, mentionné au mot *chie*, d'autant plus que cette dernière forme étant bien garantie, comme nous allons le voir, on ne peut supposer que *scille* en soit une variante. Je ne puis, du reste, pas plus expliquer *skeilhet* que *strylet*.

La chye. A, B, E : lachie; G comme Louvrex; C, D : le chie; F : le piche. Je tiens que la première forme représente *l'achie* et non *la chie*, car devant une consonne ces anciens mss. auraient employé l'article *le*. *L'achie* répondrait parfaitement au moy. lat. *accia* (bécasse), mais il faut supposer pour admettre cette interprétation qu'il y a une erreur primitive dans le prix *maximum*, car tous les manuscrits ont le chiffre de Louvrex.

Le gievre. De même F et G; A et B : le givre; C : le gieve; D : la griewe; E : le guire, sans doute par une légère erreur pour *giure*, c'est-à-dire *givre*. Cette dernière forme est donc à peu près certaine (*ie* = *î*). Tous les mss., à l'exception des deux derniers, donnent ici pour prix maximum le chiffre 16 d. (au lieu de 6 d.), ce qui, joint à la constance de la forme, montre qu'il n'est point question de la grive, mais bien du harle (ou d'un oiseau aquatique de ce genre), en wallon moderne *gîv*.

Les deux suivants sont désignés de même dans les mss., mais le prix de la femelle du faisan est fixé à deux soulz et non à deux florins.

Le kokeneil. Ici tous les manuscrits diffèrent de Louvrex, sauf G, qui écrit *kokeneiel*. Tous les autres ont : cok bruereche *ou* cocq bruerece, c'est-à-dire : coq de bruyère. Il faut tenir cette signification pour au moins très-probable, mais il est évident que le mot donné par Louvrex et le ms. G est en soi un autre vocable, un synonyme. Je persiste à croire qu'il est une altération de *cok-de-seil*, proprement : coq de bois (les coqs de bruyère, si l'on considère leurs habitudes, peuvent être aussi bien nommés coqs de bois). *P. S.* Un 8e manuscrit (aux Archives provinciales, n° 256 : commencement du 16e siècle ?) écrit : kockeuerele (la dernière lettre peut être lue *i*), c'est-à-dire *kockeverele* ou *kockenerele*.

Le corette. De même dans tous les mss., si ce n'est que certains écrivent *correlte* et que A paraîtrait porter *coerrette*. On doit interpréter ce mot par : gélinotte, nonobstant que dans un passage déjà cité les corettes soient mentionnées en même temps que les « pouilles de bois, d'eawe ou de bruyere ». Ce nom est en effet trop constamment cité pour croire qu'il désigne le râle, oiseau de peu d'importance par sa rareté et le peu de temps que dure son passage. La mention qui en est faite immédiatement après le coq de bruyère, et le rapport des prix, témoignent aussi pour cette interprétation.

Rien à noter pour les deux noms suivants, si ce n'est que le prix du chapon est fixé dans A et B, selon les saisons, à 12 et 18 d., et que, dans les mêmes mss. et dans E, la poule (*poilhe, poelhe, pouille*) est citée entre le chapon et le poulet (*pollet*).

Le luë. A, B, C, E : lauue, lawe, c'est-à-dire l'awe ; F : l'oye ; G comme Louvrex. C'est donc l'oie, comme je l'avais conjecturé.

L'oichon. A, C, G de même ; B, E : loizon ; F : loysson.

— Le ms. cité dans le Post-scriptum à l'article Kokeneil, écrit ainsi tous les noms ci-dessus : le marlart, lauette, le pairc de pigons, le plovier, le neppe, le pertris, le ploion d'eaue, le skylet gros, le skylet petit, la chye, le gievre (6 d.), le faisant, le poilhe de faisant, le cockeuerele, le corcette, le chappon, le pollet, lewe, loichon.

